



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ivry-sur-Seine, le 13 juin 2014

Enseignement supérieur et Recherche : l'UNSA reçue par Benoît Hamon

L'UNSA et ses syndicats (A&I, Sup'Recherche, ITRF-Bi-O) a été reçue en audience par Benoît Hamon, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 12 juin 2014. Dans le cadre d'un échange franc et constructif de près de deux heures, la délégation UNSA Éducation, conduite par son secrétaire général Laurent Escure, a évoqué nombre des préoccupations actuelles de la communauté universitaire et scientifique.

Climat social : l'UNSA a fait état d'un climat social particulièrement dégradé au sein des universités et des organismes de recherche. La résignation ambiante des personnels confine à l'extrême lassitude et parfois à une forme de désengagement ; la tension est palpable. Chacun se recentre sur sa sphère d'activité alors que les défis qui attendent l'Enseignement supérieur et la Recherche, en particulier en ce qui concerne la réussite étudiante et le maintien d'une recherche publique de qualité, nécessitent une forte implication de toutes les forces vives.

Tension budgétaire : l'UNSA a fait part de sa plus vive inquiétude suite aux déclarations de la secrétaire d'État sur les économies de 1,6 million d'euros qui doivent frapper l'Enseignement supérieur et la Recherche en 2015-2017 du fait de l'augmentation tendancielle de dépenses non compensées. Bien que la situation financière des universités paraisse « *beaucoup moins catastrophique que ce que l'on entend çà et là* », l'UNSA a souligné la distorsion qui pouvait exister entre les annonces ministérielles et certaines décisions locales. Souvent drastiques et pas toujours justifiées, les mesures d'austérité prises par les établissements se sont traduites par des réductions significatives de crédits et de très nombreux gels d'emplois. L'inquiétude est donc plus que de mise pour l'élaboration des budgets 2015.

Règlements et statuts nationaux : les universités, sous l'impulsion de leurs présidents, confondent trop souvent autonomie et indépendance. Ceux-ci réinventent des procédures qui mettent à mal les règlements ou statuts nationaux : procédure d'avancement des enseignants-chercheurs, gestion des corps types et statuts de la Fonction publique de l'État, régime indemnitaire des BIATSS à aligner sur le taux moyen interministériel partout et pour tous, mise en place de primes par objectif pour toutes les catégories de personnels, etc. L'UNSA a rappelé son attachement au strict respect des règlements et statuts nationaux et a informé le ministre de recours qu'elle compte d'ores et déjà engager à l'encontre des établissements dont les procédures internes dérogent au cadre national. L'UNSA a également rappelé son opposition au droit de veto présidentiel contraire au droit commun de la Fonction publique de l'État.

Respecter et prendre en compte tous les personnels : la délégation de l'UNSA a exigé que tous les personnels soient pris en compte. Chacun apporte dans la diversité des métiers et des statuts une contribution essentielle qui doit être reconnue. Nous avons également alerté sur la situation de nos collègues ITRF des EPLE et des services académiques pour qu'ils ne soient pas les oubliés du système.

Regroupements d'établissements : l'UNSA s'est exprimée à plusieurs reprises sur le sujet et a renouvelé son exigence d'égale considération pour TOUTES les modalités de rapprochements permises par la loi, sans exclusive ni injonction. Les projets doivent prévaloir sur les structures, et les délais correspondre aux nécessités de la concertation. L'UNSA sera particulièrement vigilante à ce que, dans la gouvernance de ces nouveaux ensembles, la représentation des personnels soit assurée de manière proportionnée et par scrutin direct.

Emploi scientifique : en écho à l'appel lancé par le CoNRS (Comité national du CNRS), réuni en session plénière extraordinaire le 11 juin, dont elle est signataire, l'UNSA a réitéré sa demande de remise à plat du Crédit Impôt Recherche afin d'orienter cette manne financière, à l'efficacité contestée, vers le financement de l'emploi scientifique.

Agenda social : l'UNSA a enfin rappelé que le calendrier, arrêté dans le cadre du protocole d'accord signé en février dernier, devait être scrupuleusement tenu et déboucher sur des avancées pour les personnels. Pour ce qui concerne les enseignants-chercheurs, l'UNSA a insisté sur la nécessité d'ouvrir la réflexion sur l'amélioration effective des possibilités de mutation.

Lancer le chantier « Bac-3/bac+3 » et conforter les Espé : l'UNSA a rappelé son exigence de voir s'ouvrir le chantier de la réussite en Licence en donnant une cohérence au parcours « bac-3/bac+3 ». Les Espé doivent, elles, être confortées et accueillir tous ceux qui veulent se former aux métiers de l'Éducation.

Sur l'ensemble de ces sujets, le ministre s'est montré particulièrement attentif et sensibilisé. Il a assuré la délégation UNSA Éducation que ses messages étaient clairement reçus. L'UNSA a réaffirmé, quant à elle, sa volonté de faire bouger les lignes de manière significative en agissant avec le souci d'obtenir du concret pour les personnels, en combinant pragmatisme et combativité.